

Fleurance, « Ville amie des aînés »



Fleurance, « Ville amie des aînés »

Le 20 septembre, la ville de Fleurance a proposé à ses citoyens une restitution publique sur la préparation de l'obtention du label « Ville amie des aînés ».

Face aux enjeux du vieillissement de la population, les élus de la commune de Fleurance oeuvrent pour développer une politique territoriale du bien vieillir en s'appuyant sur le CCAS. Cette politique vise notamment à faciliter l'accès à la culture, au logement et à la mobilité, ou encore à repenser l'aménagement de l'espace public. De nombreuses actions étaient déjà menées en ce sens : activités intergénérationnelles, gym douce, Forum des seniors, sorties culturelles...

C'est dans cette dynamique et dans l'optique de répondre encore mieux aux besoins des citoyens que les élus de Fleurance souhaitent se positionner sur le label « Ville amie des aînés ».

Le 28 septembre 2023, les professionnels et les citoyens fleurantins étaient invités à participer à un séminaire pour réfléchir à la ville de demain. Un an plus tard, le 20 septembre 2024, ils étaient à nouveau conviés pour échanger sur quatre des thématiques du label : « autonomie, services et soins », « lien social et solidarité », « transport et mobilité » et « habitat ».

Cette réunion s'est tenue à la Salle Éloi Castaing en présence de Ronny Guardia-Mazzoleni, Maire de Fleurance, de Véronique Pasquali, directrice du CCAS, de Brigitte Laurentie-Roux, vice-présidente du CCAS et élue de la commune, et d'Audrey Ciani, agent d'accueil et d'accompagnement social du CCAS.

Crédits : mairie de Fleurance